

Dans la région de l'Atlantique, les débarquements de morue et d'aiglefin ont augmenté sensiblement en 1954, en particulier sur la côte nord-est de Terre-Neuve. Les pêcheurs de Terre-Neuve ont mis à terre 607,400,000 livres de poisson, dont la valeur au débarquement a été de 14,700,000 dollars et la valeur au marché de 28 millions. Les apports de toutes espèces pour les provinces Maritimes et le Québec se sont élevés à 737 millions de livres, ayant une valeur brute au débarquement de 35,700,000 dollars et une valeur au marché de 75 millions. Un certain nombre de nouveaux palangriers et environ trente-six petits chalutiers de diverses dimensions ont fait la pêche pour la première fois au large des ports de la terre ferme, du côté de l'Atlantique, et six grands chalutiers se sont ajoutés à la flottille néo-écossaise. D'autre part, onze nouveaux vaisseaux sont venus augmenter la flottille de pêche hauturière de Terre-Neuve. Une nouvelle usine de filetage a été construite sur la terre ferme et une autre usine a repris ses opérations. Des installations nouvelles de congélation ont été mises sur pied dans cinq localités de Terre-Neuve, et la construction de deux autres usines était en bonne voie à la fin de 1954. La capacité de conditionnement s'est accrue considérablement dans toute la région.

Au cours des dernières années, les progrès les plus marquants dans l'industrie canadienne de la pêche ont été réalisés dans le domaine des pêches maritimes de la côte atlantique. Le caractère très dispersé de l'industrie dans cette région, de même que certaines résistances, de nature économique et sociale, aussi propres à cette partie du pays, ont contribué à retarder le progrès dans certains milieux. Il est vrai que la flottille de vaisseaux de pêche hauturière n'a pas cessé de croître depuis la guerre et que la capacité de conditionnement s'est étendue; envisagé cependant du point de vue géographique, ce progrès a tout de même été restreint.

C'est donc pour favoriser l'industrie que le gouvernement fédéral a fait connaître son désir de collaborer avec les administrations provinciales dans l'exécution d'un programme formel de modernisation, que l'étude et l'expérience ont, depuis, permis de mettre au point. Les lignes de conduite administratives et les plans divers adoptés dans plusieurs provinces intéressent non seulement les organismes fédéraux et provinciaux, mais aussi les organismes municipaux, les sociétés privées et les particuliers; ils atteignent même le domaine de l'éducation et celui de l'organisation sociale, aussi bien que celui de l'industrialisation proprement dite. Certains projets sont déjà mis en œuvre tandis que d'autres sont encore à l'état embryonnaire.

Par rapport à l'industrie sur la côte de l'Atlantique, l'activité directe du gouvernement revêt plusieurs formes, dont celle des projets de prêts, des travaux publics (pour l'amélioration des ports), des recherches et des démonstrations, dans le double domaine de la biologie marine et de la technologie du conditionnement des aliments. Il ne faudrait pas non plus oublier la contribution de l'entreprise privée. En effet, aux entrepreneurs privés, depuis le modeste patron de pêche jusqu'aux hommes d'affaires et aux industriels qui disposent de riches capitaux, revient le mérite du progrès réalisé jusqu'à ce jour.

Aux phases primaires, la pêche côtière a diminué un peu partout sur la côte de l'Atlantique, alors que l'attention croissante accordée aux opérations de pêche fraîche sur les bancs hauturiers contribuait à faire augmenter la flottille de grandes unités. Chaque province côtière de l'Atlantique a maintenant son programme de modernisation de la flottille et les nouveaux vaisseaux sont munis des dispositifs de navigation et de repérage du poisson les plus récents. Notons aussi que la proportion de vaisseaux appartenant aux pêcheurs eux-mêmes s'accroît de plus en plus. La tendance actuelle qu'ont les pêcheurs à se concentrer dans les ports munis d'installations pour le conditionnement du poisson frais fournit au moins une solution partielle au tenace problème de l'isolement.

L'industrie du conditionnement du poisson dans la région de l'Atlantique a réalisé d'importants progrès. La capacité de conditionnement du poisson frais s'est accrue rapidement, grâce à l'addition de nouvelles usines de filetage et de congélation dans les provinces Maritimes, le Québec et Terre-Neuve. Les usines actuelles ont été transformées pour fabriquer de nouveaux produits, notamment les blocs de filets congelés qui servent